



Communiqué de la Direction Départementale des Territoires La présente publicité est faite en application de l'article R 331-4-1 du Code rural et de la pêche maritime suite à demande d'autorisation d'exploiter relative à l'installation, à l'agrandissement ou à la réunion d'exploitation. Les biens énumérés ci-dessous sont susceptibles de devenir vacants par départ des exploitants en place et ont fait l'objet de demandes d'autorisation d'exploiter. Pour tout renseignement concernant la reprise éventuelle de ces biens, veuillez contacter les propriétaires. Les candidatures concurrentes sont à déposer dans le délai mentionné auprès du service instructeur de la Direction départementale des territoires en rappelant le numéro d'enregistrement de la demande initiale mentionné dans le tableau. Toute candidature doit se faire par dépôt d'un dossier de demande d'autorisation d'exploiter (formulaire disponible sur le site de la préfecture de département ou par téléprocédure). Seules les candidatures déposées avant la date limite de recueil des candidatures seront considérées comme concurrentes. Le dossier déposé incomplet devra avoir été complété dans un délai de 1 mois suivant le recueil de la candidature.

Date de publicité	Date de dépôt de dossier complet	Identité du demandeur	Numéro d'enregistrement de la demande initiale	Identité du cédant	Localisation et superficie des biens objet de la demande	Identité des propriétaires	Motif de la demande d'autorisation d'exploiter	Date limite de recueil des candidatures en DDT
20 octobre 2023	9 juillet 2023	GURY Charlotte	88230062	SCEA DU DOMAINE DE CHAUDRIMONT VALFROICOURT	Total de 384 ha 93, sur les communes de BAINVILLE-AUX-SAULES, BEGNÉCOURT, FRÉNOIS, MONTHUREUX-LE-SEC, PIERREFITTE, REMONCOURT, SAULXURES-LÈS-BULGNÉVILLE, THUILLIÈRES, VALFROICOURT, VALLEROY-LE-SEC. La répartition des surfaces ainsi que les références cadastrales sont disponibles en cliquant ICI .	SCEA DE CHAUDRIMONT à VALFROICOURT et 14 autres propriétaires	Entrée dans la société sans capacité agricole.	20 novembre 2023

Tableau 1/1